

Conseil du Marché Financier هيئة السوق المالية Financial Market Council

Bulletin Officiel

N° 5042 Mardi 16 Février 2016

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

10-11

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA -SOPAT - 2-5

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ESSOUKNA - AGO - 5
BANOUE NATIONALE AGRICOLE - BNA - AGO - 6

CHANGEMENT DE DIRIGEANTS

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV 7
ATTIJARI VALEURS SICAV 7
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 8

COURBE DES TAUX 9

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31/12/2015

- SICAV PROSPERITY
- SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

SOMMAIRE

AVIS DE SOCIETES

Augmentation de capital VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF: Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Société de Production Agricole Teboulba « SOPAT »

Avenue du 23 janvier - BP 19 – 5080 Teboulba – Tunisie

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 16 novembre 2015 a décidé d'augmenter le capital de la société SOPAT d'un montant de 5.197.500 DT pour le porter de 12.993.750 DT à 18.191.250 DT, et ce, par l'émission de 5.197.500 nouvelles actions émises au prix de 2 DT, soit 1 DT de valeur nominale et 1 DT de prime d'émission.

Les nouvelles actions seront souscrites selon la parité de deux (02) actions nouvelles pour cinq (05) actions anciennes et porteront jouissance à compter du 1^{er} janvier 2015.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a confié au Conseil d'Administration tous les pouvoirs nécessaires pour constater et réaliser l'augmentation de capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé qu'au cas où les souscriptions réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée, le Conseil d'Administration pourra utiliser les facultés suivantes ou certaines d'entre elles seulement :

- Limiter le montant de l'augmentation du capital à celui des souscriptions à condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins du montant de l'augmentation de capital projetée;
- Redistribuer entre les actionnaires les actions non souscrites ;
- Offrir au public totalement ou partiellement les actions non souscrites.

Usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire, le Conseil d'Administration tenu le 18 décembre 2015, a décidé de l'ordre à respecter lors de la mise en œuvre des possibilités ci-dessus :

- En premier lieu, redistribuer entre les actionnaires les actions non souscrites ;
- En second lieu, offrir au public totalement ou partiellement les actions non souscrites ;
- **Et en troisième lieu**, limiter le montant de l'augmentation du capital à celui des souscriptions à condition que celui-ci atteigne les trois-quarts au moins du montant de l'augmentation du capital projetée.

But de l'émission :

Les dirigeants de la société SOPAT ont décidé d'augmenter le capital de la société pour répondre à certains besoins à savoir :

- Renforcer les fonds propres de la société et rééquilibrer sa structure financière,
- Financer le plan de développement gage de la croissance future.

Il est à signaler que les fonds propres de la société SOPAT au 31/12/2014 sont en deçà du minimum légal exigé par l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales. L'augmentation du capital envisagée par l'émission de 5.197.500 actions nouvelles au prix de 2 DT chacune répartie à parts égales entre le capital social et la prime d'émission ne permettra pas à la société de ramener ses fonds propres à un montant supérieur à la moitié de son capital social comme l'exige l'article susvisé.

Le Conseil d'Administration de la société a opté de procéder par étape en procédant à une première opération d'augmentation de capital qui permettrait à la société de poursuivre son activité dans des conditions acceptables en attendant que le retour aux bénéfices permette de résorber les pertes cumulées.

Toutefois, la société SOPAT s'engage à convoquer une AGE le jour de la tenue de son AGO qui statuera sur les états financiers relatifs à l'exercice 2016, en vue de décider d'une augmentation de capital en numéraire, si la situation financière de la société l'exigerait et si les dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales ne seraient pas respectées.

- Suite -

Caractéristiques de l'émission :

•Montant de l'émission : Le capital social sera augmenté de 5.197.500 DT par souscription en numéraire et par émission de 5.197.500 actions nouvelles.

•Nombre d'actions à émettre : 5.197.500 actions.

•Valeur nominale des actions : 1 DT. •Forme des actions : nominative.

•Catégorie : ordinaire.

Prix d'émission:

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de 2 DT, soit de valeur nominale et 1 DT de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

Droit préférentiel de souscription :

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- ✓ A titre irréductible : A raison de deux (02) actions nouvelles pour cinq (05) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La société SOPAT ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- ✓ A titre réductible : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription :

La souscription aux 5.197.500 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de deux (02) actions nouvelles pour cinq (05) actions anciennes et ce du 15/02/2016 au 25/03/2016 inclus*.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible, n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, du 28/03/2016 au 01/04/2016 inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Passé le délai prévu pour la redistribution des actions non souscrites entre les actionnaires et au cas où l'augmentation du capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public et ce, du 04/04/2016 au 08/04/2016 inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation du capital, le montant de l'opération sera limité au montant des souscriptions réalisées à condition que celui-ci atteigne au moins les trois quarts (3/4) de l'augmentation décidée, soit 3.898.125 DT

^{*}Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du 25/03/2016 sont informés que ces derniers procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Etablissements domiciliataires:

Tous les Intermédiaires Agrées Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société SOPAT exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 2 DT, soit 1 DT représentant la valeur nominale de l'action et 1 DT représentant la valeur de la prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation de capital en numéraire est versé dans le compte indisponible N° 07 804 0077340774370 11 ouvert auprès de l'Amen Bank, agence Mahdia, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces :

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le 25/03/2016 à 17h à Tunisie Valeurs, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté (IAM).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par Tunisie Valeurs, en sa qualité d'intermédiaire chargé de l'opération), via l'Espace Adhérents de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués, via la compensation inter-bancaire de Tunisie Clearing, à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Modalités et délais de livraison des titres :

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits, délivrée par Tunisie Valeurs et ce, dès la réalisation de l'opération.

Jouissance des actions nouvelles émises :

Les actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à partir du 1^{er} janvier 2015.

Cotation en Bourse:

Cotation en Bourse des actions anciennes :

Les 12.993.750 actions anciennes composant le capital social actuel de la société SOPAT inscrites sur le marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse, seront négociées à partir du 15/02/2016 droits de souscription détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire :

Les 5.197.500 actions nouvelles à souscrire en numéraire et totalement libérées seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

Cotation en Bourse des droits de souscription :

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du 15/02/2016 au 25/03/2016 inclus*. Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

*Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agrées Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 25/03/2016 sont informés que ces derniers procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Prise en charge par Tunisie Clearing:

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN « TN 0007290067» durant la période de souscription préférentielle, soit du 15/02/2016 au 25/03/2016 inclus.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN « TN 0007290075 » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par la société Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation (TSI) – Intermédiaire en Bourse.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n° **16-0928** en date du **29 janvier 2016**, sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Société émettrice SOPAT, de Tunisie Valeurs-Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn.

2016 - AS - 3215

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ESSOUKNA

Siège Social: 46, Rue Tarek Ibn Zied - Mutuelleville - Tunis

Les actionnaires et les commissaires aux comptes de la société **ESSOUKNA** sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **le Lundi 29/02/2016 à 11 heures**, à la Maison de l'Entreprise, sise au Boulevard Principal 1053 Les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Démission d'un co-commissaire aux comptes de la société.
- 2. Nomination d'un co-commissaire aux comptes de la société.

2016 - AS - 3224

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

البنك الوطني الفلاحي

المقر الإجتماعي: نهج الهادي نويرة تونس

يدعو البنك الوطني الفلاحي كافة المساهمين لحضور الجلسة العامة العادية التي ستنعقد يوم السبت 27 فيفري2016 على الساعة العاشرة صباحا بمقر المعهد العربي لرؤساء المؤسسات الكائن بالشارع الرئيسي نهج بحيرة تركانا ضفاف البحيرة- تونس و ذلك للتداول في جدول الأعمال التالى:

- المصادقة على تعيين وتعيين متصرفين

يمكن للسادة المساهمين حضور الجلسة أو من يمثلهم بموجب توكيل خاص (متوفر بالإدارة المركزية للشؤون القانونية و الضمانات) ينبغي إيداعه ممضى، بالمقر الإجتماعي للبنك خمسة أيام على الأقل قبل انعقاد الجلسة أوالإستظهار به يوم انعقاد الجلسة.

ويجدر التذكير أنه طبقا للفصل 40 من العقد التأسيسي لا يخول حضور هذه الجلسة إلا للمساهمين المالكين لعشرة أسهم على الأقل بمجر التعريف بهويتهم و يمكن للمالكين لأقل من عشرة أسهم التجمع لبلوغ هذا العدد وتفويض من يمثلهم لنيابتهم بالجلسة.

توضع جميع الوثائق المتعلقة بالجلسة العامة العادية على ذمة المساهمين بالمقر الإجتماعي - نهج الهادي نويرة تونس- (الإدارة المركزية للشؤون القانونية و الضمانات) و ذلك خلال الأجل القانوني.

AVIS DE SOCIETES

Changement de dirigeant

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable Agrément du Ministre des Finances du 25 octobre 1993 Siège social : Immeuble Fékih, rue des Lacs de Mazurie Les Berges du Lac- 1053 Tunis

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV informe ses actionnaires et le public que, suivant procèsverbal enregistré le 22 janvier 2016 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés premier bureau-Tunis, le conseil d'administration réuni en date du 1^{er} décembre 2015 a décidé de nommer Monsieur Mohamed MOUSSA en tant que Président du conseil d'administration de la SICAV en remplacement de Monsieur Mohamed EL MONCER.

2016 - AS - 3228

AVIS DE SOCIETES

Changement de dirigeant

ATTIJARI VALEURS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable Agrément du Ministre des Finances du 25 octobre 1993 Siège social : Immeuble Fékih, rue des Lacs de Mazurie Les Berges du Lac- 1053 Tunis

ATTIJARI VALEURS SICAV informe ses actionnaires et le public que, suivant procès-verbal enregistré le 22 janvier 2016 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés premier bureau-Tunis, le conseil d'administration réuni en date du 1^{er} décembre 2015 a décidé de nommer Monsieur Khaled HATTAB en tant que Président du conseil d'administration de la SICAV en remplacement de Monsieur Moez TERZI.

AVIS DE SOCIETES

Changement de dirigeant

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable Agrément du Ministre des Finances du 8 septembre 1999 Siège social : Immeuble Fékih, rue des Lacs de Mazurie Les Berges du Lac- 1053 Tunis

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV informe ses actionnaires et le public que, suivant procèsverbal enregistré le 8 juillet 2015 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés premier bureau-Tunis, le conseil d'administration réuni en date du 27 avril 2015 a décidé de nommer Monsieur Mohamed Slim KHANFIR en tant que Président Directeur Général de la SICAV en remplacement de Monsieur Hmida HAMROUNI.

2016 - AS - 3230

AVIS

COURBE DES TAUX DU 16 FEVRIER 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,309%		
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		4,335%	1 000,519
TN0008003089	BTC 52 semaines 15/03/2016		4,340%	
TN0008003097	BTC 52 semaines 12/04/2016		4,372%	
TN0008003113	BTC 52 semaines 14/06/2016		4,444%	
TN0008003121	BTC 52 semaines 12/07/2016		4,476%	
TN0008003147	BTC 52 semaines 06/09/2016		4,541%	
TN0008003154	BTC 52 semaines 04/10/2016		4,573%	
TN0008000218	N0008000218 BTZc 11 octobre 2016		4,581%	971,218
TN0008003162	08003162 BTC 52 semaines 08/11/2016		4,613%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,652%	1 004,539
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,677%	
TN0008003196	BTC 52 semaines 07/02/2017	4,717%		
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,848%	1 024,777
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		5,007%	1 005,118
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,236%	1 006,062
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,286%	864,951
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,363%	1 003,678
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		5,650%	994,742
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		5,858%	985,389
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		5,935%	992,152
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,343%	1 027,548
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,423%	956,975
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"	6,631%		964,974
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		6,654%	959,572
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"	6,713%		968,764

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT. Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM	TITRES OPCVM	TITR	ES OPC	VM	TITRE	ES OPCVI	1
Dénomination	Gestionnaire	Date d'o	ouverture	VL au	31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL
	OPCVM DE CA	PITALISATI	ON				
	SICAV OBLIGATAIRES DE CAI						
1 TUNISIE SICAV 2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS BIAT ASSET MANAGEMENT		07/92		158,378 106,845	159,081 107,360	159,095 107,372
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE		02/99		91,865	92,176	92,186
	FCP OBLIGATAIRES DE CAPITA	ALISATION - VI	. QUOTIDIENNI	E			
4 FCP SALAMETT CAP	AFC		01/07		14,059	14,141	14,143
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS FCP OBLIGATAIRES DE CAPITAI		12/14 HEBDOMADAII	RE	102,902	103,418	103,430
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI		01/06		1,446	1,451	1,452
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/0	02/08		101,636	102,058	102,137
deres y s MEN	SICAV MIXTES DE AMEN INVEST		ION 10/92		38,754	38,917	38,921
8 SICAV AMEN 9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS		05/93		52,546	52,801	52,805
·	FCP MIXTES DE CAPITALIS						
10 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE 11 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION AXIS GESTION		04/08		137,513 507,535	136,891 500,243	137,019 500,541
12 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE		10/08		113,965	117,995	118,501
13 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE 14 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE MAXULA BOURSE	1	10/08		124,044 130,506	123,564 134,871	123,997 135,500
15 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE		05/09		115,457	118,462	118,963
16 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE		10/09		90,706	94,205	94,531
17 FCP KOUNOUZ 18 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TSI TUNISIE VALEURS		07/08		139,804 86,081	139,946 89,550	140,493 89,846
19 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS		05/11		96,174	93,474	93,224
20 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS		12/14		120,916	127,759	128,425
21 MCP EQUITY FUND 22 FCP BIAT-CROISSANCE	MENA CAPITAL PARTNERS BIAT ASSET MANAGEMENT		12/14		115,022 77,451	121,151 79,244	121,703 79,449
23 FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/0	09/12		104,165	105,799	105,929
24 FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT SMART ASSET MANAGEMENT		09/12 12/15		91,294 100,342	93,636 99,795	93,807 100,073
25 FCP SMART EQUILIBRE 26 FCP SMART CROISSANCE *	SMART ASSET MANAGEMENT SMART ASSET MANAGEMENT		05/11		94,997	99,616	100,073
27 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS		06/07		17,657	18,322	18,336
28 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	FCP MIXTES DE CAPITALISA ALLIANCE ASSET MANAGEMENT		03/07		1 482,785	1 506,264	1 499,742
29 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION		02/04		2 255,016	2 265,731	2 244,555
30 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST		02/10		111,969	117,820	117,530
31 FCP OPTIMA 32 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX BNA CAPITAUX		10/08		103,734 133,703	107,887 138,066	105,482 137,699
33 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE		05/09		131,067	141,837	137,979
34 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS		03/09		14,385	15,076	14,782
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2017 36 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS TUNISIE VALEURS		10/12		5 000,704 4 834,515	5 056,123 4 918,275	5 026,231 4 887,000
37 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI UFI		01/06		2,205	2,335	2,299
38 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI		01/06		1,983	2,066	2,045
39 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS 40 FCP HAYETT MODERATION	UFI AMEN INVEST		09/09		1,013	1,067	1,067
41 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST		03/15		1,028 1,018	1,047 1,048	1,046 1,044
42 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST		03/15		1,005	1,050	1,044
43 MAC HORIZON 2022 FCP 44 AL AMANAH ETHICAL FCP	MAC SA CGF		11/15		100,000 8,898	100,000 9,452	100,000 9,267
45 AL AMANAH EUITY FCP	CGF		02/08		104,040	111,181	109,267
46 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF		02/08		116,127	118,020	117,546
	OPCVM DE D	Date	N Dernier di	vidende	VL au		
Dénomination	Gestionnaire	d'ouverture	Date de paiement	Montant	31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL
	SICAV OBL	IGATAIRES					
47 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	14/05/15	4,345	108,647	109,211	109,224
48 AMEN PREMIÈRE SICAV 49 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST	10/04/00 10/05/06	26/05/15 13/04/15	3,811 4,209	103,902 105,861	104,368 106,348	104,377 106,359
50 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	11/05/15	4,276	102,527	103,035	103,070
51 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	11/05/15	4,319	104,186	104,767	104,780
52 SICAV AXIS TRÉSORERIE 53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	AXIS GESTION BNA CAPITAUX	01/09/03 06/01/97	22/05/15 29/05/15	3,552 4,282	107,436 104,619	107,975 105,183	107,987 105,196
54 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	26/05/15	3,984	102,661	103,108	103,116
55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 56 GENERALE OBLIG SICAV	CGF CGI	12/11/01 01/06/01	29/05/15 29/05/15	3,676 3,625	105,172 102,126	105,644 102,619	105,647 102,630
57 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/05/15	3,866	102,126	102,819	102,830
58 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/15	3,778	103,612	104,138	104,150
59 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE MAC SA	07/10/98	29/05/15	4,044	106,816	107,325	107,336
60 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 61 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	20/05/02 02/02/10	27/04/15 29/05/15	4,197 3,231	105,484 103,500	105,970 103,926	105,981 103,936
62 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/04/15	3,786	102,630	103,096	103,107
63 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF BH INVEST	16/10/00	29/05/15	3,863	104,796	105,288	105,289
64 SICAV BH OBLIGATAIRE 65 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST BH INVEST	10/11/97 06/07/09	29/05/15 28/05/15	4,251 3,703	102,865 103,936	103,401 104,401	103,412 104,413
66 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/15	3,525	105,041	105,787	105,799
67 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	25/05/15	4,224	102,883	103,444	103,457
68 AL HIFADH SICAV 69 SICAV ENTREPRISE	TSI TUNISIE VALEURS	15/09/08 01/08/05	17/04/15 29/05/15	4,214 3,489	103,524 105,028	104,051 105,531	104,062 105,541
70 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	15/05/15	3,624	102,549	103,034	103,045

15/05/15

70 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

TITRES OPCVM TITRES OPCVM		TITRES OPCVM			TITRES OPCVM			
F		FCP OBLIGATAIRES	. VI OUOTIDII	FNNF				
7	TI FCP SALAMMETT PLUS	AFC AFC	02/01/07	27/04/15	0,371	10,576	10,627	10,628
7	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	29/05/15	3,379	103,387	103,826	103,836
7	3 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	4,443	103,901	104,435	104,448
_	4 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	103,288	103,846	103,862
1	5 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	- D. (IDE	-	10,140	10,173	10,174
_		FCP OBLIGATAIRES - SICAV MI		DAIRE		-		
7	6 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	14/05/15	1,147	58,065	57,959	58,108
7	7 ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	2,421	137,887	135,057	134,676
_	8 ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	22,766	1 402,879	1 382,793	1 380,582
_	9 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	26/05/15	2,834	110,387	112,036	112,148
_	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	26/05/15	1,545	104,054	107,101	107,330
	1 SICAV BNA	BNA CAPITAUX COFIB CAPITAL FINANCE	14/04/00	29/05/15	0,600	86,413	90,693	91,311
_	2 SICAV SECURITY 3 SICAV CROISSANCE	SBT	26/07/99 27/11/00	25/05/15 30/04/15	0,454 6,596	17,014 261,738	17,206 267,298	17,217 267,817
_	4 SICAV EROISSANCE	BH INVEST	22/09/94	29/05/15	0,706	29,309	29,262	29,306
	5 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/15	32,738	2 208,196	2 263,146	2 271,067
	66 SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	21/05/15	2,540	68,867	70,826	70,983
8	7 SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	19/05/15	1,822	53,774	54,805	54,801
8	8 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	15/05/15	0,720	97,672	100,239	100,384
8	9 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	15/05/15	0,655	80,942	83,855	84,079
E		FCP MIXTES - VL			0.260			
_	0 FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	27/04/15	0,268	11,090	11,069	11,077
	1 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/04/15	0,230	12,038	12,010	12,014
_	22 FCP IRADETT 100	AFC AFC	04/01/02	27/04/15	0,205	14,638	14,674	14,702
_	3 FCP IRADETT CEA	ATTIJARI GESTION	02/01/07	27/04/15	0,331	13,764	13,758	13,778
_	4 ATTIJARI FCP CEA 5 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION ATTIJARI GESTION	30/06/09 01/11/11	25/05/15 25/05/15	0,350 0.093	12,102 10,809	12,411 11,043	12,432 11,042
_	6 ATTIJARI FCP HARMONIE **	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,033	En liquidation	En liquidation	En liquidation
_	77 ATTIJARI FCP SERENITE **	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	En liquidation	En liquidation	En liquidation
_	8 BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,338	131,968	136,414	137,003
	9 BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,236	128,407	132,028	132,414
10	0 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	07/05/00	0,173	8,902	9,295	9,339
10	1 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	18/05/15	2,657	92,918	98,230	98,585
10	2 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	28/05/15	0,520	78,915	77,968	78,417
10	3 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	28/05/15	0,133	79,803	79,455	80,010
10	4 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/15	3,062	96,121	97,889	98,091
	5 UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	86,856	91,058	91,338
10	6 FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-		99,917	99,983
16	77 FCP AMEN PREVOYANCE	FCP MIXTES - VL I	01/02/10	05/05/15	2,132	108,156	111,985	111,530
_	18 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	05/05/15	1,867	94,577	102,449	102,032
	9 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/15		127,360	135,411	132,962
	0 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10		1,995	100,382	100,695	100,099
	1 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	0,417	94,832	99,924	98,447
	2 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,885	181,972	192,848	190,883
	3 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,382	171,568	178,394	176,971
11	4 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	5,215	149,829	154,255	153,568
11	5 MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	12 794,422	13 639,665	13 295,646
_	6 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,019	19,728	19,100
	7 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	129,046	137,281	135,720
_	8 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/15	1,446	116,015	123,797	123,204
	9 TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	9 265,831	9 005,855
	10 FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF LICES NA	26/03/13	29/05/15	0,102	7,867	8,604	8,350
	1 UGFS ISLAMIC FUND 12 FCP SMART EQUITY 2	UGFS-NA SMART ASSET MANAGEMENT	11/12/14 15/06/15			88,101 946,487	88,679 967,854	87,078 947,747
_	3 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15		-	5000,000	4998,460	947,747 4995,543
	. ADDORO MOTITUTIONNEE	FCP ACTIONS - VI		VE		5500,000	4550,400	-555,045
12	4 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15		-	103,095	107,972	108,239
		FCP ACTIONS - VL	HEBDOMADA	IRE				
12	5 FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	29/05/15	0,107	7,981	8,976	8,705
	6 CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	_,,,,,,,,		86,378		5,1.00

^{*} Initialement dénommé FCP SAFA

BULLETIN OFFICIEL

DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4èmeTranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél: (216) 71 947 062
Fax: (216) 71 947 252 / 71 947 253

du Lundi au Vendredi sauf jours fériés www.cmf.org.tn email 1 :cmf@cmf.org.tn email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF Mr. Salah Essayel

Publication paraissant

^{**} FCP en liquidation anticipée

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société de Promotion Economique -PROMECO- » et l'ouverture au public de « FCP AL HIKMA », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE *

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE I-1 Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
34. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
35. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
36.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Sociátá Industrialla d'Apparaillage et de Matériale Flectriques CIANE	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-		72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
		75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	lmmeuble Amir El Bouhaira, Appt.№1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweitienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybienne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
OO Marshing	Deuts de Turis 4044 HAMMAM 00H00F	70 000 777
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE- Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Tunis Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	-4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
·	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2ème étage Sidi	
37. Société Agro Technologies « AGROTECH » 38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	Daoud La Marsa 63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
" El Nalallia "	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume	12 200 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh Siège de l'Office de Développement du Centre	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest	Avenue Taîb M'hiri -Batiment Société de la Foire	
" SODINO SICAR"	de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{èr} étage app n°13-3013 Sfax	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE-	
55. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
56.Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
57.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
58. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998

59. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
60.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
61.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	
72. Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA" 73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis	78 638 499
International « SONEDE International »	2092-	71 887 000
74.Société Panobois 75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
"SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » 77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax	Avenue des Martyrs -3000 SFAX- Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D,	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
·		
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA- Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	
	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082	74 682 400
93. Tunisie Factoring	TUNIS-	70 132 010
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

<u> </u>		
	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P.	
96. QATAR NATIONAL BANK -TUNISIA-	320 -1080 TUNIS-	71 750 000
	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc	
97. Tyna Travaux	« G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B,	
98. Zitouna Takaful	1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Туре	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis

_			1	ı	I
25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
36	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
37	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
45	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
46	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
47	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
51	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

56	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
60	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
61	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
62	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
63	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
65	FCP SMART CROISSANCE(2)	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
80	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
94	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
95	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
96	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
97	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
101	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
102	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
103	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
106	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
107	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
108	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
111	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
112	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis

113	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
114	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
115	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
118	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
119	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
120	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
121	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
122	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
124	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
125	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
126	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

	LISTE DES FONDS D'AMORCAGE					
		Gestionnaire	Adresse			
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T			
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T			
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			

LISTE	DEG	ECDD

Gestionnaire	Adresse

⁽¹⁾ FCP en liquidation anticipée (2) Initialement dénommé FCP SAFA

1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
			Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	The state of the s
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
	FCPR-TAAHIL INVEST		Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
	FRPR IN'TECH	SAGES SA SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13éme étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3éme étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

	<u> </u>		
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	87, avenue Jugurtha, Mutuelleville, 1083 - Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3éme étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des lles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis

^{*} Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

SICAV PROSPERITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société «SICAV PROSPERITY» et en application de l'article 8 de la loi 2001- 83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la société «SICAV PROSPERITY» arrêtés au 31/12/2015 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Les états financiers arrêtés au 31/12/2015, annexés au présent rapport, font apparaitre un total actif de 1 508 880,617 DT, un actif net de 1 498 143,362 DT et une valeur liquidative de 110,506 DT. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur la composition de l'actif au 31/12/2015, sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que cet examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de la société « *SICAV PROSPERITY* », ci-joint, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation financière de la société «*SICAV PROSPERITY* » au 31/12/2015.

Par ailleurs, et sans remettre en cause notre opinion, ci-dessus exprimée, nous vous informons qu'au cours de la période s'étalant du 01/10/2015 au 31/12/2015 la société « *SICAV PROSPERITY* » n'a pas respecté d'une manière permanente l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 en employant plus que 50% de son actif en bons de trésor à court terme et en liquidités.

Tunis le 28 janvier 2016

Le Commissaire Aux Comptes: Auditing & Consulting Worldwide Ahmed KHLIF

	BILANS COMPARES	NOTE	31/12/2015	31/12/2014
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	919 862,697	965 574,218
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		310 038,169	388 398,994
AC1-B	OBLIGATIONS DE SOCIETES		105 330,000	111 564,000
AC1-C	EMPRUNTS D'ETAT		452 856,045	408 963,424
AC1-D	AUTRES VALEURS (OPCVM)		51 638,483	56 647,800
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	588 394,768	341 348,262
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES	AC2-A	588 321,033	341 151,845
AC2-B	DISPONIBILITES	AC2-B	73,735	196,417
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	623,152	1 060,604
AC3-A	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		623,152	1 060,604
TOTAL A	ACTIF		1 508 880,617	1 307 983,084
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	631,711	546,008
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	10 105,544	8 148,533
TOTAL	PASSIF	PA	10 737,255	8 694,541
ACTIF N	ET		1 498 143,362	1 299 288,543
CP1	CAPITAL	CP1	1 459 741,965	1 266 674,869
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	38 401,397	32 613,674
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		13,362	10,194
СР2-В	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		40 320,545	30 144,749
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		-1 932,510	2 458,731
ACTIF I	NET		1 498 143,362	1 299 288,543
TOTAL	ACTIF NET ET PASSIF		1 508 880,617	1 307 983,084

			Période du	Période du	Période du	Période du
	ETATS DE RESULTAT COMPARES	Note	01/10/2015	01/01/2015	01/10/2014	01/01/2014
			au	au	au	au
			31/12/2015	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2014
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	6 649,772	36 759,223	5 683,607	41 045,839
PR1-A	REVENUS DES ACTIONS		540,000	13 344,100	0,000	15 890,130
PR1-B	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		1 363,200	5 696,400	1 500,000	6 769,200
PR1-C	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		4 746,572	17 160,963	4 183,607	18 386,509
PR1-D	REVENUS DES AUTRES VALEURS (OPCVM)		0,000	557,760	0,000	0,000
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	5 928,240	24 480,213	2 352,782	9 573,731
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		5 928,240	24 480,213	2 352,782	9 573,731
REVENUS	DES PLACEMENTS		12 578,012	61 239,436	8 036,389	50 619,570
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-1 877,321	-7 906,126	-1 521,238	-5 846,667
REVENU N	ET DES PLACEMENTS		10 700,691	53 333,310	6 515,151	44 772,903
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-2 889,179	-13 012,765	-5 788,139	-14 628,154
RESULTAT	T D'EXPLOITATION		7 811,512	40 320,545	727,012	30 144,749
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		0,000	-1 932,510	2 407,666	2 458,731
SOMMES I	DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		7 811,512	38 388,035	3 134,678	32 603,480
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)	0,000	1 932,510	-2 407,666	-2 458,731
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		6 786,499	-44 644,026	47 442,844	46 940,349
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION TITRES		-8 659,022	12 527,771	7 372,418	13 551,719
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		-150,404	-1 241,983	-622,324	-767,831

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA PERIODE DU 01/01/2015 AU 31/12/2015

		Période du	Période du	Période du	Période du
	DESIGNATION	01/10/2015	01/01/2015	01/10/2014	01/01/2014
	550.000	au	au	au	au
		31/12/2015	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2014
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	5 788,585	6 962,307	54 919,950	89 868,986
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	7 811,512	40 320,545	727,012	30 144,749
AN1-B	VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	6 786,499	-44 644,026	47 442,844	46 940,349
AN1-C	+/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	-8 659,022	12 527,771	7 372,418	13 551,719
				,	
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-150,404	-1 241,983	-622,324	-767,831
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0,000	-44 666,674	0,000	-32 090,058
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	0,000	236 559,186	95 784,675	91 447,665
	SOUSCRIPTIONS	5 319,418	820 612,930	100 115,595	146 316,955
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	0,000	719 500,000	89 500,000	132 500,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST (S)	0,000	78 597,079	8 096,272	10 888,360
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXCLOS (S)	5 319,418	19 649,544	0,793	1,174
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXERCICE EN COURS.(S)	0,000	2 866,307	2 518,530	2 927,421
	RACHATS	-5 319,418	-584 053,744	-4 330,920	-54 869,290
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	0,000	-514 200,000	-4 000,000	-51 000,000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST (R)	0,000	-57 471,745	-220,021	-2 974,268
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXCLOS.(R)	-5 319,418	-7 583,182	-0,035	-426,332
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXERCICE EN COURS (R)	0,000	-4 798,817	-110,864	-468,690
VARIATIO	N DE L'ACTIF NET	5 788,585	198 854,819	150 704,625	149 226,593
AN4	ACTIF NET				
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	1 492 354,777	1 299 288,543	1 148 583,918	1 150 061,950
AN4-B	FIN DE PERIODE	1 498 143,362	1 498 143,362	1 299 288,543	1 299 288,543
AN5	NOMBRE D'ACTIONS				
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	13 557	11 504	10 649	10 689
AN5-B	FIN DE PERIODE	13 557	13 557	11 504	11 504
VALEUR L	IQUIDATIVE				
A- DEBU	JT DE PERIODE	110,080	112,942	107,858	107,593
B- FIN D	E PERIODE	110,506	110,506	112,942	112,942
AN6	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	1,54%	0,35%	18,70%	7,79%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

DE LA PERIODE DU 01/01/2015 AU 31/12/2015

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/12/2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES:

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuilletitres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote ainsi que non admis à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31/12/2015 ou la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2.3 Evaluation des placements en Actions et Valeurs Assimilées:

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2015 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative du 31/12/2015.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

2-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT : <u>AC1 Note sur le portefeuille titres :</u>

Désignation des Titres	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2015	% de l'actif net
AC1- A. Actions et droits rattachés		305 060,621	310 038,169	20,70%
ADWYA	2 300	16 074,128	14 540,600	0,97%
ATB	548	2 271,510	2 299,956	0,15%
ATL	3 000	8 104,000	8 475,000	0,57%
ATTIJARI BANK	2 180	46 122,708	52 383,220	3,50%
CARTHAGE CEMENT	13 200	29 544,245	17 595,600	1,17%
DELICE HOLDING	154	2 032,800	2 043,118	0,14%
CITY CARS	1 600	18 232,161	21 284,800	1,42%
ENNAKL	1 300	13 149,200	15 194,400	1,01%
EURO-CYCLES	700	10 336,666	23 895,900	1,59%
MONOPRIX	2 835	43 923,345	39 704,175	2,65%
MPBS	500	3 198,039	2 547,000	0,17%
ONE TECH HOLDING	1 100	7 960,229	7 689,000	0,51%
PGH	1 000	5 489,117	4 880,000	0,33%
SERVICOM	900	13 029,709	5 524,200	0,37%
SFBT	2 400	32 664,934	53 640,000	3,58%
SIMPAR	500	23 276,000	16 564,000	1,11%
SOTUVER	2 000	10 501,056	5 788,000	0,39%
TPR	4 400	16 823,274	13 741,200	0,92%
MAGASIN GENERAL	50	1 154,500	1 144,000	0,08%
DA ADWYA (1/12)	2 300	1 173,000	1 104,000	0,07%
AC1- B. Obligations de sociétés		102 000,000	105 330,000	7,03%
ATB 2007/1(25 ANS)	1 500	102 000,000	105 330,000	7,03%
AC1- C. Emprunts d'Etat		442 179,200	452 856,045	30,22%
BTA 5.25-03/2016	259	255 941,200	264 762,812	17,67%
BTA 5.25-10/2018	190	186 238,000	188 093,233	12,55%
AC1- D. Autres Valeurs (OPCVM)		51 174,224	51 638,483	3,45%
SICAV TRESOR	503	51 174,224	51 638,483	3,45%
Total du portefeuille titres		900 414,045	919 862,697	61,40%

PR1 Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **6 649,772 Dinars** du 01/10/2015 au 31/12/2015, contre **5 683,607 Dinars** du 01/10/2014 au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/10/2015 Au31/12/2015	Du 01/01/2015 Au31/12/2015	Du 01/10/2014 Au31/12/2014	Du 01/01/2014 au 31/12/2014
Revenus des actions	540,000	13 344,100	0,000	15 890,130
Revenus des Obligations de sociétés	1 363,200	5 696,400	1 500,000	6 769,200
Revenus des Emprunts d'Etat	4 746,572	17 160,963	4 183,607	18 386,509
Revenus des autres valeurs (OPCVM)	0 000	557,760	0,000	0,000
Total	6 649,772	36 759,223	5 683,607	41 045,839

AC2 Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à **588 321,033 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme et se détaillant comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2015	% Actif net
BTC 52S-16/02/2016	200	190 515,806	197 083,392	13,16%
BTC 52S-06/09/2016	149	141 670,818	143 534,226	9,58%
BTC 52S-08/11/2016	259	245 958,073	247 703,415	16,53%
Total	608	578 144,697	588 321,033	39,27%

AC2-B Disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015, à **73,735 Dinars** représentant les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01/10/2015 au 31/12/2015 à **5 928,240 Dinars**, contre **2 352,782 Dinars** du 01/10/2014 au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Revenus des placements monétaires	Du 01/10/2015 Au31/12/2015	Du 01/01/2015 Au31/12/2015	Du 01/10/2014 Au31/12/2014	Du 01/01/2014 au 31/12/2014
Revenus des Bons du Trésor	5 928,240	24 480,213	2 352,782	9 573,731
Total	5 928,240	24 480,213	2 352,782	9 573,731

AC3 Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31/12/2015 à **623,152 Dinars** contre **1 060,604 Dinars** au 31/12/2014, représentant la Retenue à la Source sur les Bons du Trésor Assimilables et des sommes à l'encaissement et se détaillant comme :

Créances d'exploitation	Montant au 31/12/2015	Montant au 31/12/2014
Sommes à l'encaissement / Vente des titres	617,426	1 060,604
Etat RS sur Bons du Trésor Assimilables	5,726	0,000
Total	623,152	1 060,604

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015, à **10 737,255 Dinars**, contre **8 694,541 Dinars** au 31/12/2014 et s'analyse comme suit :

Note	Passif	Montant au 31/12/2015	Montant au 31/12/2014
PA1	Opérateurs créditeurs	631,711	546,008
PA2	Autres créditeurs divers	10 105,544	8 148,533
Total		10 737,255	8 694,541

PA1 : Le solde du compte opérateurs créditeurs s'élève au 31/12/2015 à 631,711 Dinars contre 546,008 Dinars au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 31/12/2015	Montant au 31/12/2014
Gestionnaire	379,025	327,604
Dépositaire	126,343	109,207
Distributeurs	126,343	109,197
Total	631,711	546,008

PA2: Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31/12/2015, à 10 105,544 Dinars contre 8 148,533 Dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 31/12/2015	Montant au 31/12/2014
Etat, impôts et taxes	99,466	77,977
Redevance CMF	126,340	109,194
Provision pour charges à payer	8 119,961	7 961,362
Dividendes à payer des exercices antérieurs	95,565	0,000
Sommes à régler/Achat d'actions en Bourse	1 664,212	0,000
Total	10 105,544	8 148,533

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01/10/2015 au 31/12/2015 à **1 877,321 Dinars**, contre **1 521,238 Dinars** du 01/10/2014 au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/10/2015 Au31/12/2015	Du 01/01/2015 Au31/12/2015	Du 01/10/2014 Au31/12/2014	Du 01/01/2014 Au31/12/2014
Rémunération du gestionnaire	1 126,387	4 743,658	912,738	3 507,981
Rémunération du dépositaire	375,467	1 581,234	304,250	1 216,193
Rémunération des distributeurs	375,467	1 581,234	304,250	1 122,493
Total	1 877,321	7 906,126	1 521,238	5 846,667

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01/10/2015 au 31/12/2015 à **2 889,179 Dinars** contre **5 788,139 Dinars** du 01/10/2014 au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01/10/2015 Au31/12/2015	Du 01/01/2015 Au31/12/2015	Du 01/10/2014 Au 31/12/2014	Du 01/01/2014 Au31/12/2014
Redevance CMF	375,454	1 581,179	304,229	1 169,292
Impôts et Taxes	25,156	122,280	16,074	101,042
Rémunération CAC	959,028	4 480,000	1 622,372	4 480,000
Jetons de présence	1 500,000	6 000,000	1 500,000	6 000,000
Diverses charges d'exploitation	29,541	829,306	2 345,464	2 877,820
Total	2 889,179	13 012,765	5 788,139	14 628,154

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31/12/2015 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01/01/2015 (en nominal)

• Montant : 1 150 400,000 dinars

Nombre de titres : 11 504Nombre d'actionnaires : 40

Souscriptions réalisées (en nominal)

Montant : 719 500,000 Dinars

• Nombre de titres émis : 7 195

Rachats effectués (en nominal)

• Montant : 514 200,000 Dinars

• Nombre de titres rachetés : 5 142

<u>Capital au 31/12/2015</u> : 1 459 741,965 Dinars

Montant en nominal : 1 355 700,000 Dinars
Sommes non distribuables (*) : 104 041,965 Dinars

Nombres de titres : 13 557Nombre d'actionnaires : 35

(*): Les sommes non distribuables s'élèvent à **104 041,965 Dinars** au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

Sommes non distribuables des exercices antérieurs		116 274,869
1-	Résultat non distribuable de la période ✓ Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	- 33 358,238 - 44 644,026
	√ +/- values réalisées sur cession de titres.	12 527,771
	✓ Frais de négociation de titres	- 1 241,983
2-	Régularisation des sommes non distribuables ✓ Aux émissions ✓ Aux rachats	21 125,334 78 597,079 - 57 471,745
Total	sommes non distribuables	104 041,965

CP2 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PROSPERITY et les sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 31/12/2015 se détaille ainsi :

Rubriques	Montant au 31/12/2015
Résultat distribuable de la période	40 320,545
Régularisation du résultat distribuable de la période	- 1 932,510
Sommes distribuables des exercices antérieurs	13,362
Sommes distribuables	38 401,397

4. AUTRES INFORMATIONS:

4-1 Données par action :

Rubriques	31/12/2015	31/12/2014
Revenus des placements	4,517	4,400
Charges de gestion des placements	-0,583	-0,508
Revenus net des placements	3,934	3,892
Autres charges d'exploitation	-0,960	-1,272
Résultat d'exploitation	2,974	2,620
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,142	0,214
Sommes distribuables de la période	2,832	2,834
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,142	-0,214
Variation des +/- values potentielles/titres	-3,293	4,080
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0,924	1,178
Frais de négociation de titres	-0,092	-0,067
Résultat net de la période	0,513	7,811

4-2 Ratio de gestion des placements :

Rubrique	31/12/2015	31/12/2014
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,500%	0,500%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	0,823%	1,251%
Résultat distribuable de la période / actif net moyen	2,428%	2,788%

4-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

4-3-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV PROSPERITY est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} avril 2003 Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV PROSPERITY ;
- La gestion comptable de SICAV PROSPERITY;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,3 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu

4-3-2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PROSPERITY Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PROSPERITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;

- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,1 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

4-3-3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,10% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV PROSPERITY et partagée entre elles au prorata de leurs distributions Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE» et en application de l'article 8 de la loi 2001- 83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la société « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE» arrêtés au 31/12/2015 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Les états financiers arrêtés au 31/12/2015, annexés au présent rapport, font apparaitre un total actif de **124 274 560,882 DT**, un actif net de **124 185 934,244 DT** et une valeur liquidative de **106,857 DT**. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur la composition de l'actif au 31/12/2015, sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que cet examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de la société «SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE», ci-joint, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation financière de la société «SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE» au 31/12/2015.

Par ailleurs, et sans remettre en cause notre opinion, ci-dessus exprimée, nous vous informons que :

- La «SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE» évalue les BTA à leurs prix de revient majorés des intérêts courus à la date du 31/12/2015 et ajustés du montant de l'amortissement linéaire, des primes et décotes constatées sur le portefeuille BTA par rapport au prix de remboursement, sur la période restant à courir jusqu'à la date de l'échéance. Cet amortissement, s'élevant au 31/12/2015 à un montant net de 132 856,908 DT, constitue une moins-value potentielle qui est portée directement en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et apparait comme composante du résultat net de la période.

Cette méthode d'amortissement linéaire des primes et décotes constatées sur les BTA est appliquée par la «*SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE*» à partir du 02/01/2014. Bien qu'elle ne soit pas préconisée par la norme comptable NCT 17 relative au portefeuille-titres et autres opérations effectuées par les OPCVM, elle demeure conforme aux usages de la profession, en l'absence d'un environnement approprié.

Au cours de la période s'étalant du 01/10/2015 au 31/12/2015, la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» n'a pas respecté de manière permanente l'article 29 du code des organismes de placement collectif en employant plus de 10% de son actif dans des certificats de dépôt émis par un même émetteur.

Tunis, le 28 janvier 2016

Le commissaire aux comptes :
Auditing & Consulting Worldwide
Ahmed KHLIF

	BILANS COMPARES	NOTE	31/12/2015	31/12/2014
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	91 474 517,680	12 046 946,256
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		11 302 665,628	188 527,200
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		77 300 115,899	11 803 522,188
AC1-C	AUTRES VALEURS (OPCVM)		2 871 736,153	54 896,868
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	32 714 097,955	3 472 957,131
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		32 714 053,728	3 472 433,957
AC2-B	DISPONIBILITES		44,227	523,174
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION		85 945,247	0,000
AC3-A	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		85 945,247	0,000
TOTAL	ACTIF		124 274 560,882	15 519 903,387
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	54 406,547	7 228,405
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	34 220,091	11 757,450
TOTAL I	PASSIF	PA	88 626,638	18 985,855
ACTIF N	ET		124 185 934,244	15 500 917,532
CP1	CAPITAL	CP1	119 625 012,949	14 950 809,426
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	4 560 921,295	550 108,106
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		0,000	40,769
СР2-В	RESULTAT CAPITALISABLES DE LA PERIODE		3 255 089,862	1 264 876,307
CP2-C	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLES DE LA PERIODE		1 305 831,433	-714 808,970
ACTIF N	ET		124 185 934,244	15 500 917,532
TOTAL	ACTIF NET ET PASSIF		124 274 560,882	15 519 903,387

			Période du	Période du	Période du	Période du
ETATS [DE RESULTAT COMPARES	Note	01/10/2015	01/01/2015	01/10/2014	01/01/2014
			au	au	au	au
			31/12/2015	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2014
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	999 182,490	2 670 123,059	134 977,349	1 107 223,404
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		95 797,340		2 488,800	21 486,800
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		903 385,150	2 454 393,148	132 488,549	1 085 736,604
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (OPCVM)		0,000	58 325,760	0,000	0,000
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	393 483,213	1 140 203,473	24 664,193	407 778,535
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		97 644,896		15 699,984	110 438,877
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		166 223,413	548 845,726	8 964,209	297 339,658
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		129 614,904	343 950,247	0,000	0,000
REVENU	IS DES PLACEMENTS		1 392 665,703	3 810 326,532	159 641,542	1 515 001,939
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-160 424,815	-441 615,644	-22 287,141	-193 120,685
REVENU	NET DES PLACEMENTS		1 232 240,888	3 368 710,888	137 354,401	1 321 881,254
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-40 766,624	-113 621,026	-13 036,253	-57 004,947
RESULT	AT D'EXPLOITATION		1 191 474,264	3 255 089,862	124 318,148	1 264 876,307
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-19 908,791	1 305 831,433	11 319,293	-714 808,970
SOMME	S CAPITALISABLE DE LA PERIODE		1 171 565,473	4 560 921,295	135 637,441	550 067,337
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULA	TION)	19 908,791		-11 319,293	714 808,970
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		-31 793,342	-70 823,734	-14 840,170	-58 533,242
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION TITRES		13 248,150	-31 486,643	2 594,112	-254 408,922
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATIONS DE TITRES		0,000	-2 843,537	0,000	0,000
RESULT	AT NET DE LA PERIODE		1 172 929,072	3 149 935,948	112 072,090	951 934,143

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

DE LA PERIODE DU 01-01-2015 AU 31-12-2015

		Période du	Période du	Période du	Période du
	DESIGNATION	01/10/2015	01/01/2015	01/10/2014	01/01/2014
		au	au	au	au
		31/12/2015	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2014
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL	1 172 929,072	3 149 935,948	112 072,090	951 934,143
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	1 191 474,264	3 255 089,862	124 318,148	1 264 876,307
AN1-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES	-31 793,342	-70 823,734	-14 840,170	-58 533,242
AN1-C	+/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	13 248,150	-31 486,643	2 594,112	-254 408,922
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATIONS DE TITRES	0,000	-2843,537	0,000	0,000
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0,000	0,000	0,000	-1 872 490,198
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-836 926,787	105 535 080,764	199 860,723	-1 016 210,756
	SOUSCRIPTIONS	15 375 870,195	164 874 700,309	5 016 101,340	51 492 246,445
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	14 452 700,000	157 616 500,000	4 872 900,000	49 619 100,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES.(S)	-104 026,135	-1 043 821,203	-26 411,875	19 776,151
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXCLOS.(S)	528 799,101	5 766 913,035	13,212	1 524 322,810
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX EN COUS.(S)	498 397,229	2 535 108,477	169 600,003	329 047,484
	RACHATS	-16 212 796,982	-59 339 619,545	-4 816 240,617	-52 508 457,201
AN3-F	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	-15 246 300,000	-56 434 900,000	-4 682 800,000	-51 338 800,000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES.(R)	109 644,584	389 412,139	24 852,790	175 620,123
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXCLOS.(R)	-557 835,546	-2 064 854,640	-12,697	-301 420,870
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX EN COUS.(R)	-518 306,020	-1 229 277,044	-158 280,710	-1 043 856,454
VARIATIO	ON DE L'ACTIF NET	336 002,285	108 685 016,712	311 932,813	-1 936 766,811
AN4	ACTIF NET				
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	123 849 931,959	15 500 917,532	15 188 984,719	17 437 684,343
AN4-B	FIN DE PERIODE	124 185 934,244	124 185 934,244	15 500 917,532	15 500 917,532
AN5	NOMBRE D'ACTIONS				
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	1 170 103	150 351	148 450	167 548
AN5-B	FIN DE PERIODE	1 162,167	1 162 167	150 351	150 351
	VALEUR LIQUIDATIVE				
A-	DEBUT DE PERIODE	105,845	103,098	102,317	104,075
B-	FIN DE PERIODE	106,857	106,857	103,098	103,098
AN6	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,79%	3,65%	3,03%	2,79%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

DE LA PERIODE DU 01/01/2015 AU 31/12/2015

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 31/12/2015 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES:

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuilletitres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admises à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31/12/2015 ou à la date antérieure la plus récente.

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE a procédé depuis le 02 janvier 2014 à l'amortissement de la décote sur acquisition, constatée sur le portefeuille BTA d'une manière constante jusqu'à la date de l'échéance. Ladite décote, constituant une moins-value potentielle, est répartie sur la période restant à courir et portée directement, en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et apparait comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT:

AC1- Note sur le portefeuille titres :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2015	%de l'Actif net
AC1- A. Obligations de sociétés		11 144 000,000	11 302 665,628	9,10%
ATL 2015/1	10 000	1 000 000,000	1 029 512,000	0,83%
ATL 2015/2 A	10 000	1 000 000,000	1 001 150,685	0,81%
ATL 2015/2 C	10 000	1 000 000,000	1 001 189,041	0,81%
ATTIJARI BANK SUB/B	10 000	1 000 000,000	1 010 328,000	0,81%
ATTIJARI LEASE 2015/2 A	20 000	2 000 000,000	2 002 352,000	1,61%
ATTIJARI LEASING 2015-1/B	10 000	997 000,000	1 040 304,297	0,84%
CHO 2009/BIAT	3 000	150 000,000	150 811,200	0,12%
CIL 2015/2	10 000	1 000 000,000	1 010 536,000	0,81%
TL 2015/2	20 000	2 000 000,000	2 001 016,393	1,61%
TUNISIE FACTORING 2014/1	10 000	997 000,000	1 055 466,012	0,85%
AC1-B. Emprunts d'Etat		74 967 401,613	77 300 115,899	62,25%
Bons du Trésor Assimilables		74 967 401,613	77 432 972,807	62,36%
BTA 5.25-03/2016	24523	24 541 260,000	25 376 520,100	20,43%
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	6 071	6 310 957,000	6 468 137,683	5,21%
BTA 5.50% 10/2018	2 098	2 054 991,000	2 075 476,677	1,67%
BTA 5.50-03/2019 (10 ANS)	3 671	3 795 917,613	3 926 906,940	3,16%
BTA 5.50% 02/2020	2 912	2 811 536,000	2 924 920,504	2,36%
BTA 5.50% 10/2020	3 500	3 364 150,000	3 397 903,425	2,74%
BTA 5.75% JANVIER 2021	4 000	3 878 000,000	4 055 950,685	3,27%
BTA 6.90-05/2022 (15 ANS)	23 800	24 351 390,000	25 208 033,505	20,30%
BTA 6% AVRIL 2024	4 000	3 859 200,000	3 999 123,288	3,22%
Variation d'estimation des +/- v	/alues du po	rtefeuille BTA	-132 856,908	-0,11%
AC1-C Autres Valeurs (OPCVM)		2 868 236,221	287 1736,153 ⁽¹⁾	2,31%
SICAV TRESOR	27 973	2 868 236,221	2 871 736,153	2,31%
Total du portefeuille titres		88 979 637,834	91 474 517,680	73,66%

⁽¹⁾ Ce montant s'élevant au 31/12/2015 à – 132 856,908 DT correspond à l'amortissement des primes et décotes constatées sur le portefeuille BTA d'une manière constante à partir du 02/01/2014 jusqu'à la date de l'échéance. Ce même montant a été porté en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et intégré dans le calcul du résultat net de la période. Cette méthode d'évaluation des BTA a été appliquée à partir du 02/01/2014 afin de remédier aux inconvénients liés à la méthode de valorisation au coût historique préconisée par la norme comptable NCT 17 lorsqu'il n'y a pas de moyens permettant de valoriser les BTA au prix du marché (marché secondaire non liquide).

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **999 182,490 Dinars** du 01/10/2015 au 31/12/2015 contre **134 977,349 Dinars** du 01/10/2014 au 31/12/2014 et se détaillent comme suit

Revenus	Du 01/10/2015 au 31/12/2015	Du 01/01/2015 au 31/12/2015	Du 01/10/2014 au 31/12/2014	Du 01/01/2014 au 31/12/2014
Revenus des obligations de sociétés	95 797,340	157 404,151	2 488,800	21 486,800
Revenus des Emprunts d'Etat	903 385,150	2 454 393,148	132 488,549	1 085 736,604
Revenus des autres valeurs (OPCVM)	0,000	58 325,760	0,000	0,000
Total	999 182,490	2 670 123,059	134 977,349	1 107 223,404

AC2. Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A. Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à **32 714 053,728 Dinars**, contre **3 472 433,957 Dinars** au 31/12/2014 et il est détaillé comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2015	Montant au 31/12/2014
Bons de Trésor à Court Terme	8 666 059,156	2 472 926,471
Certificats de Dépôt	11 995 798,188	999 507,486
Autres placements (Dépôt à terme)	12 052 196,384	0,000
Total	32 714 053,728	3 472 433,957

AC2-A-1 Bons du Trésor à Court Terme :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2015	% de l'Actif Net
Bons du Trésor à Court Terme	8 928	8 538 793,633	8 666 059,156	6,98
BTC 52S-16/02/2016	2 384	2 315 113,530	2 358 067,048	1,90
BTC 53S-12/04/2016	1 667	1 590 127,469	1 632 923,265	1,31
BTC 52S-06/09/2016	1 546	1 470 284,905	1 489 354,268	1,20
BTC 52S-08/11/2016	3 331	3 163 267,729	3 185 714,575	2,57

AC2-A-2 Certificats de dépôts :

Désignation	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2015	% de l'Actif Net
Certificats de dépôts à moins d'un an		24	11 988 547,012	11 995 798,188	9,66
CDP 10J-02/01/2016	BIAT	4	1 998 091,169	1 999 808,912	1,61
CDP 10J-03/01/2016	BIAT	8	3 996 182,338	3 999 235,738	3,22
CDP 10J-04/01/2016	BIAT	2	999 045,584	999 713,435	0,81
CDP 10J-06/01/2016	BIAT	6	2 997 136,753	2 998 567,522	2,42
CDP 10J-08/01/2016	BIAT	1	499 522,792	499 665,834	0,40
CDP 10J-09/01/2016	BIAT	2	999 045,584	999 236,285	0,80
CDP 10J-10/01/2016	BIAT	1	499 522,792	499 570,462	0,40

AC2-A-3 Dépôt à Terme :

Désignation	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2015	% de l'Actif Net
Dépôt à Terme		8	12 000 000,000	12 052 196,384	9,70
DAT 94J-18/01/2016	BIAT	1	1 000 000,000	1 009 737,863	0,81
DAT 92J-20/01/2016	BIAT	1	2 000 000,000	2 018 464,000	1,63
DAT 92J-12/02/2016	BIAT	1	1 000 000,000	1 006 301,370	0,81
DAT 92J-16/02/2016	BIAT	1	2 000 000,000	2 011 594,521	1,62
DAT 91J-10/03/2016	BIAT	1	2 000 000,000	2 005 111,233	1,61
DAT 91J-28/03/2016	BIAT	1	500 000,000	500 232,329	0,40
DAT 91J-30/03/2016	BIAT	1	3 000 000,000	3 000 696,986	2,42
DAT 91J-31/03/2016	BIAT	1	500 000,000	500 058,082	0,40

AC2-B Disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 44,227 Dinars représentant les avoirs en banque.

AC3. Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31/12/2015 à **85 945,247 Dinars** contre un solde nul au 31/12/2014 représentant la retenue à la source sur les achats de Bons du Trésor Assimilables et des obligations de sociétés.

Créances d'exploitation	Montant au 31/12/2015	Montant au 31/12/2014
R/S sur les achats de Bons du Trésor Assimilables	74 995,918	0,000
R/S sur les achats des obligations de Sociétés	10 949,329	0,000
Total	85 945,247	0,000

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01/10/2015 au 31/12/2015 à **393 483,213 Dinars** contre **24 664,193 Dinars** du 01/10/2014 au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/10/2015 au 31/12/2015	Du 01/01/2015 au 31/12/2015	Du 01/10/2014 au 31/12/2014	Du 01/01/2014 au 31/12/2014
Revenus des Bons du Trésor à CT	97 644,896	247 407,500	15 699,984	110 438,877
Revenus des Certificats de dépôt	166 223,413	548 845,726	8 964,209	297 339,658
Revenus des autres placements (DAT)	129 614,904	343 950,247	0,000	0,000
Total	393 483,213	1 140 203,473	24 664,193	407 778,535

PA Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à **88 626,638 Dinars** contre **18 985,855 Dinars** au 31/12/2014 et s'analysent comme suit :

Note	Passif	Montant au 31/12/2015	Montant au 31/12/2014
PA 1	Opérateurs créditeurs	54 406,547	7 228,405
PA 2	Autres créditeurs divers	34 220,091	11 757,450
Total		88 626,638	18 985,855

PA1: Le solde du compte opérateurs créditeurs s'élève au 31/12/2015 à **54 406,547 Dinars** contre **7 228,405 Dinars** au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 31/12/2015	Montant au 31/12/2014
Gestionnaire	36 895,531	4 216,573
Dépositaire	1 698,645	1 204,735
Distributeurs	15 812,371	1 807,097
Total	54 406,547	7 228,405

PA2: Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31/12/2015 à **34 220,091 Dinars** contre **11 757,450 Dinars** au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 31/12/2015	Montant au 31/12/2014
Etat, impôts et taxes	8 706,863	1 216,668
Rémunération CAC	8 029,720	2 473,686
Redevance CMF	10 541,396	1 204,696
Provision pour charges à payer	6 942,112	6 862,400
Total	34 220,091	11 757,450

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01/10/2015 au 31/12/2015 à **160 424,815 Dinars** contre **22 287,141 Dinars** du 01/10/2014 au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/10/2015 au 31/12/2015	Du 01/01/2015 au 31/12/2015	Du 01/10/2014 au 31/12/2014	Du 01/01/2014 au 31/12/2014
Rémunération du gestionnaire	108 768,569	296 062,003	13 000,827	125 703,709
Rémunération du dépositaire	5 041,140	18 669,917	3 714,527	17 759,536
Rémunération des distributeurs	46 615,106	126 883,724	5 571,787	49 657,440
Total	160 424,815	441 615,644	22 287,141	193 120,685

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01/10/2015 au 31/12/2015 à **40 766,624 Dinars** contre **13 036,253 Dinars** du 01/10/2014 au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01/10/2015 au 31/12/2015	Du 01/01/2015 au 31/12/2015	Du 01/10/2014 au 31/12/2014	Du 01/01/2014 au 31/12/2014
Redevance CMF	31 076,187	84 587,624	3 714,401	35 070,722
Impôts et Taxes	2 785,332	7 616,977	319,284	3 025,744
Rémunération CAC	4 974,606	14 188,754	4 066,032	9 433,138
Jetons de Présence	1 718,899	7 016,071	1 461,193	6 000,000
Diverses charges d'exploitation	211,600	211,600	3 475,343	3 475,343
Total	40 766,624	113 621,026	13 036,253	57 004,947

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31/12/2015 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01/01/2015 (en nominal)

• Montant : 15 035 100,000 Dinars

Nombre de titres : 150 351Nombre d'actionnaires : 36

Souscriptions réalisées (en nominal)

• Montant : 157 616 500,000 Dinars

Nombre de titres émis : 1 576 165

Rachats effectués (en nominal)

• Montant : 56 434 900,000 Dinars

Nombre de titres rachetés : 564 349

<u>Capital au 31/12/2015</u> : **119 625 012,949 Dinars**

Montant en nominal : 116 216 700,000 Dinars
 Sommes non capitalisables (1) : -843 853,552 Dinars
 Sommes capitalisées (2) : 4 252 166,501 Dinars
 Nombre de titres : 1 162 167

Nombre de titres : 1 162 1
 Nombre d'actionnaires : 798

(1) : Les sommes non capitalisables s'élèvent au 31/12/2015 à - 843 853,552 Dinars et se détaillent comme suit :

Sommes non distribuables des exercices antérieurs	- 84 290,574
1- Résultat non capitalisables de la période	- 105 153,914
✓ Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	- 70 823,734
√ +/- values réalisées sur cession de titres	- 31 486,643
✓ Frais de négociation de titres	- 2 843,537
2- Régularisation des sommes non capitalisables	- 654 409,064
✓ Aux émissions	- 1 043 821,203
✓ Aux rachats	389 412,139
Total sommes non capitalisables	- 843 853,552

(2) Les sommes capitalisées s'élèvent au 31/12/2015 à 4 252 166,501 Dinars et se détaillent comme suit :

1- Sommes capitalisables de l'Exercice clos (*)	550 108 ,1 06
2- Régularisation des sommes capitalisables de l'Exercice. clos	3 702 058,395
✓ Aux émissions	5 766 913,035
✓ Aux rachats	-2 064 854,640
Total des sommes capitalisées	4 252 166,501

(*) : Il s'agit des sommes distribuables de l'exercice clos au 31/12/2014 capitalisées conformément à la décision de l'AGO du 20/05/2015 statuant sur les états financiers de l'exercice 2014 :

Sommes distribuables Exercice 2014 capitalisées	550 108,106
Report à nouveau - Exercice 2013	40,769
Régularisation du résultat d'exploitation	-714 808,970
Résultat d'exploitation - Exercice 2014	1 264 876,307

CP2- Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE.

Le solde de ce poste au 31/12/2015 se détaille ainsi :

Rubriques	Montant au 31/12/2015
Résultat capitalisable de la période	3 255 089,862
Régularisation du résultat capitalisable de la période	1 305 831,433
Sommes capitalisables	4 560 921,295

4. AUTRES INFORMATIONS:

4-1 Données par action :

Rubriques	31/12/2015	31/12/2014
Revenus des placements	3,279	10,076
Charges de gestion des placements	- 0,380	- 1,284
Revenu net des placements	2,899	8,792
Autres charges d'exploitation	- 0,098	- 0,379
Résultat d'exploitation	2,801	8,413
Régularisation du résultat d'exploitation	1,123	- 4,755
Sommes capitalisables de la période	3,924	3,658

Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	- 1,123	4,755
Variation des +/- values potentielles/titres	- 0,061	- 0,389
Plus ou moins-values réalisées / cession de titres	- 0,027	- 1,692
Frais de négociation de titres	- 0,002	0,000
Résultat net de la période	2,710	6,331

4-2 Ratio de gestion des placements

Rubriques	31/12/2015	31/12/2014
Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0,522%	0,551%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,134%	0,163%
Résultat capitalisable de la période / actif net moyen :	5,392%	1,568%

4-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

4-3-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} décembre 2009, en remplacement de la Financière de Placement et de Gestion Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La gestion comptable de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,35 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est appliqué à partir du 16/01/2014 suite à une décision prise lors la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 mars 2013 qui a ramené ce taux de 0,5% à 0,35% TTC l'an.

Le Conseil d'Administration réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la baisse la commission de gestion, payée par la SICAV en faveur de la BIAT ASSET MANAGEMENT, en la ramenant de 0,35% TTC à 0,20% TTC de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2016.

4-3-2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% TTC de l'actif net avec un minimum de 5 000 dinars TTC par an et un maximum de 20 000 dinars TTC par an Cette rémunération est calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier la commission de dépôt payée par la SICAV en faveur de la BIAT, initialement fixée à 0,10% TTC de l'actif net l'an avec un minimum de 5 000 dinars et un maximum de 20.000 dinars TTC par an en supprimant les seuils minimal et maximal appliqués. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2016.

4-3-3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,15% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

Cette rémunération des distributeurs est appliquée à partir du 16/01/2014 suite à une décision prise lors de la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 mars 2013.

Le Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la hausse la commission de distribution, payée par la SICAV en faveur des distributeurs – la BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL et partagée entre elles au prorata de leurs distributions, en la portant de 0,15% TTC à 0,20% TTC de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2016.

4-4 Mode d'affectation des résultats :

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce, à partir de l'exercice 2014, suite au changement du type de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 24/04/2014.

4-5 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté seront supportées par la SICAV et ce à compter du 1er janvier 2016.